

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »
SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR –TUNISIE

Nous portons à la connaissance de nos actionnaires que la distribution des dividendes comme décidée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 05 juin 2018, aura lieu le 05 Septembre 2018 au lieu du 30 Septembre 2018, et ce en conformité avec l'article 17 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.